

#FILLTHEBOTTLECHALLENGE

- Fin du jeu le mercredi 16 octobre à 18h
- Tirage au sort le jeudi 17 octobre à 12h
- Annonce des gagnants le jeudi 17 octobre à 16h

DATE : / / (à remplir par le personnel de La Cité de la Mer)

NOM : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

E-mail :

Je souhaite être informé(e) par e-mail des actualités de La Cité de la Mer

EXTRAIT DU REGLEMENT
#FILLTHE BOTTLECHALLENGE - La Cité de la Mer
Du 10 septembre au 16 octobre 2019

Article 1 : Organisation

La SEML La Cité de la Mer, ci-après désignée sous le nom « L'organisatrice », dont le siège social est situé Gare Maritime Transatlantique 50100 CHERBOURG-EN-COTENTIN, immatriculée sous le numéro RCS Cherbourg 431 935 881, organise un **jeu gratuit sans obligation d'achat du 10 septembre dès 10h au 16 octobre 2019 à 18h.**

Article 2 : Participants

Ce jeu gratuit sans obligation d'achat est exclusivement ouvert aux personnes majeures. Sont exclues du jeu les personnes ne répondant pas aux conditions ci-dessus, ainsi que les membres du personnel de « L'organisatrice », « L'organisatrice » se réserve le droit de demander à tout participant de justifier des conditions ci-dessus exposées. Toute personne ne remplissant pas ces conditions ou refusant de les justifier sera exclue du jeu et ne pourra, en cas de gain, bénéficier de son lot. **Il n'est autorisé qu'une seule participation par personne (même nom, même adresse).** La participation au jeu implique l'entière acceptation du présent règlement.

Article 3 : Modalités de participation

1. Remplir une bouteille de 1,5L de mégots de cigarettes.
2. Déposer la bouteille soit à :
 - La Médiathèque de La Cité de la Mer du lundi au vendredi de 13h30 à 18h
 - La billetterie de La Cité de la Mer du samedi au dimanche de 10h à 18h
3. Remplir la fiche pour pouvoir participer au tirage au sort (attention tout document illisible ne sera pas pris en compte)

Pour rappel : Nous vous conseillons d'être prudents lors du ramassage des mégots de cigarettes (utilisation gants), de respecter les règles de la voie publique. La Cité de la Mer se libère de toute responsabilité en cas de blessures, chutes, accidents domestiques liés au ramassage.

Article 4 : Gains

Du 1^{er} au 50^{ème} lot : 1 Entrée à La Cité de la Mer (prix unitaire : 19 € TTC – validité 31 décembre 2020)

Article 5 : Désignation des gagnants

Le tirage au sort sera effectué jeudi 17 octobre 2019 à 12h.

Article 6 : Annonce des gagnants

Un post Facebook a été publié le lundi 9 septembre pour annoncer le jeu. Un commentaire sous cette publication du jeu indiquera le nom des gagnants le jeudi 17 octobre dans l'après-midi.

Article 7 : Remise des lots

Les lots seront envoyés aux coordonnées postales indiquées par les participants sur la fiche d'inscription. **AUCUNE ENTREE NE SERA DELIVREE A LA BILLETTERIE DE LA CITE DE LA MER.**

La totalité du règlement de jeu est disponible sur : <http://bit.ly/reglementfillthebottle>